

<p style="text-align: center;"><b>Appel à contributions pour la création de l'étiquette de la première cuvée communale « Contrebandier »</b></p>
--

Dans le cadre de la réalisation de sa première cuvée communale « Contrebandier », la commune de Veyrier-du-Lac souhaite faire appel à la créativité des habitants pour concevoir le visuel de l'étiquette qui accompagnera cette cuvée.

À cette fin, un appel à contributions est lancé auprès des habitants intéressés par les domaines du graphisme, de l'illustration, du dessin ou de la création visuelle.

Le présent document précise les modalités de participation, les critères de sélection des propositions ainsi que les conditions d'utilisation du visuel retenu.

## **I. OBJET DE L'APPEL**

Création du visuel de l'étiquette de la première cuvée communale de Veyrier-du-Lac.

Nom retenu : ***Contrebandier*** (décision de la commission Attractivité et Vie locale du 29 mai 2026)

## **II. PUBLIC VISE**

L'appel à contributions est ouvert aux habitants de Veyrier-du-Lac, amateurs ou professionnels, ayant une pratique du graphisme, de l'illustration, du dessin ou de la création visuelle.

## **III. CONTENU ATTENDU**

Le participant proposera un visuel original inspiré de l'histoire, du patrimoine, des paysages ou de l'identité de Veyrier-du-Lac, en lien avec l'esprit de la cuvée *Contrebandier*.

Chaque proposition devra être accompagnée de quelques lignes présentant la démarche artistique retenue.

Le visuel devra être transmis dans un format permettant son exploitation pour la conception et l'impression de l'étiquette. L'auteur du projet retenu s'engage, le cas échéant, à fournir les fichiers nécessaires dans un format compatible avec les exigences techniques du vigneron et de l'imprimeur.

#### **IV. CALENDRIER**

Date de lancement : au plus tard le vendredi 26 juin 2026

Date limite de dépôt des propositions : le dimanche 26 juillet 2026 inclus.

Date prévisionnelle de sélection : au cours de la dernière semaine d'août 2026.

#### **V. CRITERES DE SELECTION :**

Les propositions reçues seront examinées par les membres de la commission Attractivité et Vie locale. Le choix du visuel retenu s'effectuera au regard des critères suivants :

- adéquation avec l'identité de Veyrier-du-Lac et l'esprit de la cuvée « Contrebandier » ;
- qualité esthétique ;
- originalité ;
- faisabilité technique pour l'impression de l'étiquette.

Aucun de ces critères ne présente de caractère prépondérant. La commission procédera à une appréciation globale des propositions au regard de leur capacité à représenter l'identité de la commune et l'esprit du projet porté par cette première cuvée communale.

#### **VI. Modalités de sélection**

À l'issue de la période de dépôt des propositions, les visuels reçus seront transmis aux membres de la commission Attractivité et Vie locale pour examen.

La commission pourra être réunie en présentiel ou consultée à distance.

Le visuel retenu sera choisi à la majorité simple des suffrages exprimés. En cas d'égalité, la voix du membre le plus âgé sera prépondérante.

#### **VII. Droits d'auteur**

Le participant garantit être l'auteur du visuel proposé et disposer de l'ensemble des droits nécessaires à son utilisation.

Le participant garantit que la création proposée ne porte pas atteinte aux droits de tiers.

L'auteur du visuel retenu concèdera à la commune les droits nécessaires à l'exploitation de sa création pour les besoins de l'étiquette et de la communication associée à la cuvée.

Les modalités d'exploitation de la création feront l'objet d'une cession de droits écrite préalablement à toute utilisation.

#### **VIII. Dotation**

À titre de reconnaissance de sa contribution, l'auteur du visuel retenu se verra remettre un exemplaire encadré de l'étiquette réalisée à partir de sa création et sera associé à la présentation de la cuvée.

#### **IX. Communication**

L'auteur du visuel retenu et sa création feront l'objet d'une valorisation lors de la présentation de la cuvée et dans la communication municipale consacrée à ce projet.

---

#### **Renseignements complémentaires :**

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter les services de la mairie de Veyrierdu-Lac :

Par téléphone au 04 50 60 10 13

Par courriel à l'adresse : [adjoint.vieduvillage@veyrier-du-lac.fr](mailto:adjoint.vieduvillage@veyrier-du-lac.fr)